Présentation des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien 2009

Dr. Saidi Yahia

Dr. Berrehouma Abdelhamid

Université de Mohamed boudiaf, M'sila- Algérie yahiasaidi@yahoo.co.uk

Université de Mohamed boudiaf M'sila- Algérie Berrehouma5@yahoo.fr

Received:2010

Accepted: 2010

Published: 2010

Introduction générale

Le nouveau système comptable et financier adopté en Algérie par l'APN en Novembre 2007 (Journal officiel N° 74 du 26 Novembre 2007) et censé entrer en vigueur en janvier 2009, il devrait être applicable dès janvier 2010, ce qui exige une mise à jour des compétences des professionnels du secteur. Ce système, qui intègre les normes internationales IAS (normes internationales comptables) et IFRS (normes internationales d'information financières), exige des informations financières lisibles pour les utilisateurs, utiles, permanentes, fiables et comparables avec les données des autres entreprises du même secteur. Le système comptable financier est une unité de mesure de la santé financière des entreprises et que c'est pour cela qu'il devrait être unique et universel. Il faut rappelé, à ce propos, que la comptabilité des entreprises algériennes est régie par les mêmes textes de loi depuis près de 33 ans, à travers l'ordonnance n°75-25 du 29 avril 1975 portant Plan comptable national et l'arrêté d'application du 23 juin 1975 qui définissent les règles applicables pour l'établissement et la présentation des comptes sociaux des entreprises.

L'élaboration de ce nouveau système a commencé en 2001 sous l'égide du ministère des Finances qui a fait appel aux experts nationaux et étrangers. La comparaison du nouveau système avec l'ancien, montre que ce dernier s'applique aux entités commerciales et industrielles mais il exclue les banques, contrairement au nouveau système qui inclut aussi bien les entreprises commerciales et industrielles que les entreprises de services.

L'inconvénient de l'ancien système se trouve également dans les méthodes de consolidation des bilans qui ne font pas de distinction entre les secteurs d'activités. Le manque d'information par secteur d'activité empêche l'analyse des résultats financiers d'un groupe, et cela a toujours suscité les critiques et des investisseurs et des banquiers. Par ailleurs, à la différence du nouveau système, l'ancien ne donne pas de méthodes explicites de comptabilisation de l'aide publique et n'exige pas des entreprises qu'elles divulguent le montant de l'aide publique dont elles ont bénéficié pendant l'exercice. Ce manque d'information empêche de comparer les états financiers.

I. Notions générales sur la comptabilité

Piloter une entreprise, consiste à faire des choix, à prendre des décisions dans le but de réaliser des objectifs. L'objectif principal poursuivi par les entreprises est la réalisation d'un profit financier.

La plus part des décisions sont des décisions courantes qui engagent l'entreprise sur le court terme. D'autres décisions engagent l'entreprise sur le moyen terme et le long terme. On parle alors de décisions stratégiques. L'ensemble de ces décisions constitue la gestion. Une gestion efficiente

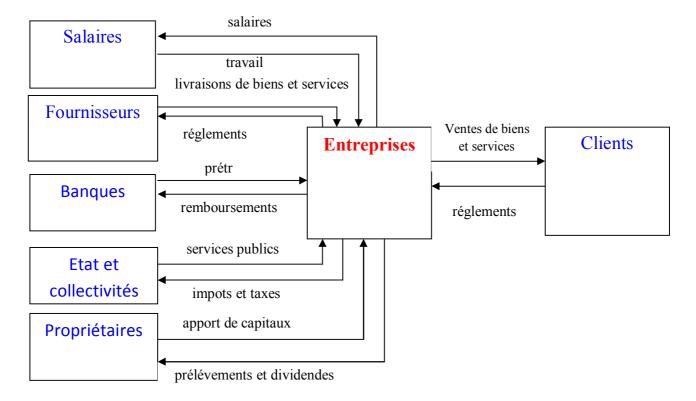
tient compte des contraintes économiques et juridiques propres à l'environnement de l'entreprise et s'appuie sur des outils d'aide à la décision. La comptabilité financière est un de ces outils.

La comptabilité constitue une solution performante, dotée d'une très grande richesse fonctionnelle, tout en offrant à l'ensemble des collaborateurs une souplesse d'utilisation et une puissance de paramétrage importante. Elle intègre une comptabilité auxiliaire, analytique, budgétaire élaborée à une comptabilité opérationnelle qui assure la tenue multiple des comptes de liaison financière, le calcul des rémunérations, le traitement des intérêts, la gestion de trésorerie, l'automatisation des séances de règlements, l'édition de bilans comptables et de bilans par activités,...

La comptabilité se fond dans le système d'information de l'entreprise. Son architecture garantit la fiabilité des analyses et la disponibilité rapide des données synchronisées avec sa gestion opérationnelle.

Ainsi, la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant, à leur date d'arrêté, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'une entité (entreprise, administration, association...).

Les données de bases traitées en comptabilité ont pour origine un flux économique. Les flux économiques naissent des échanges entre l'entreprise et son environnement. Ces flux sont relativement nombreux, on distingue les flux réels (entrées et sorties de biens et services) et les flux monétaires (entrées et sorties d'argent).



L'enregistrement des flux économiques en comptabilité doit se faire en respectant un principe fondamental : le principe de la partie double.

Sens de lecture

	▼	
	Destination	Origine
Exemples d'opérations (flux économiques)	(Compte dans lequel l'opération est inscrite en emploi)	(Compte dans lequel l'opération est inscrite ressource)
Achat de marchandises au comptant en espèces	Achats de marchandises	Caisse (espèces en caisse)
Vente de marchandise au comptant par chèque	Banque (Remise du chèque en banque)	Ventes de marchandises
Salaires payés par chèque	Rémunération du personnel	Banque (Argent en banque)
Achat de marchandises à crédit	Achats de marchandises	Fournisseurs (Dette envers le fournisseur)
Paiement d'un fournisseur par chèque	Fournisseur (Extinction d'une dette)	Banque (Argent en banque)
Ventes de marchandises à crédit	Clients (Naissance d'un droit de créance)	Ventes de marchandises
Encaissement du règlement par chèque d'un client	Banque (Remise du chèque en banque)	Clients (Exercice du droit de créance)
Achat de marchandises (½ au comptant par chèque, ½ à crédit)	Achats de marchandises	Banque (Argent en banque) Fournisseur (Dette envers le fournisseur)
Emprunt auprès d'une banque	Banque (Remise des fonds en banque)	Emprunt (Dette financière)
Remboursement d'un emprunt (nominal et intérêts) par chèque	Emprunt (Extinction d'une dette)	Banque (Argent en banque)

traitements permettent de :

- conserver la mémoire des opérations qui rythment la vie de l'entreprise
- connaître à tout moment la position de trésorerie
- produire de façon intermittente (au moins une fois par an) des états appelés documents de synthèse : bilan, tableau des comptes de résultats et annexe.

Les factures, les chèques, les fiches de paie, les pièces de caisse et bien d'autres documents constituent les pièces justificatives de ces flux.

Ces pièces sont classées par catégories d'opérations (achats, ventes, règlements...), puis saisies et enregistrées, grâce à des moyens informatiques, dans des registres comptables. Ce travail est effectué, au jour le jour, le plus souvent.

Ces traitements permettent de :

- conserver la mémoire des opérations qui rythment la vie de l'entreprise
- connaître à tout moment la position de trésorerie

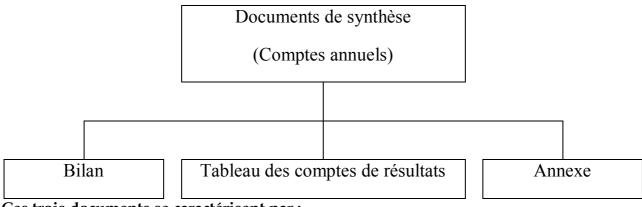
• produire de façon intermittente (au moins une fois par an) des états appelés documents de synthèse : bilan, tableau des comptes de résultats et annexe.

Le **bilan** est une représentation patrimoniale de l'entreprise (ses créances et ses dettes) à un moment donné (à la clôture de l'exercice en général). Il s'agit donc d'une photographie.

Le tableau des comptes de résultats regroupe toutes les opérations à l'origine de l'activité de l'entreprise pour la durée d'un exercice comptable. Ces opérations sont appelées charges et produits.

L'annexe regroupe un ensemble d'informations qui complètent et précisent les renseignements donnés par le bilan et le tableau des comptes de résultats.

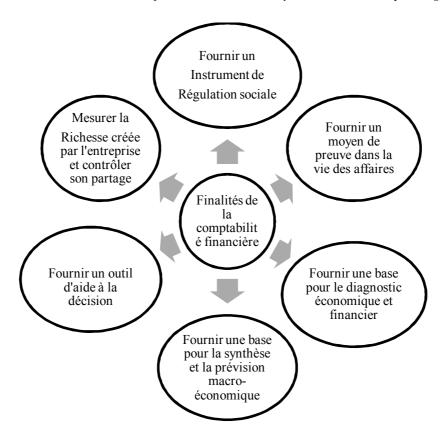
Les documents de synthèse sont aussi appelés comptes annuels



Ces trois documents se caractérisent par :

- une structure générale pour le bilan et le tableau des comptes de résultats que l'on retrouve quel que soit le type d'entreprise et qui est fondamentale pour l'analyse financière.
- Une finalité précise pour fournir une information compréhensible, pour des tiers extérieurs à l'entreprise, sur la situation de la dite entreprise (ce qui suppose que l'on ait procédé à une évaluation à l'aide de méthodes communes à toutes les entreprises ou que l'on ait justifié les dérogations à ces méthodes dans l'annexe).

La comptabilité répond aujourd'hui à six finalités principales. On peut les résumer à travers le schéma ci-après :

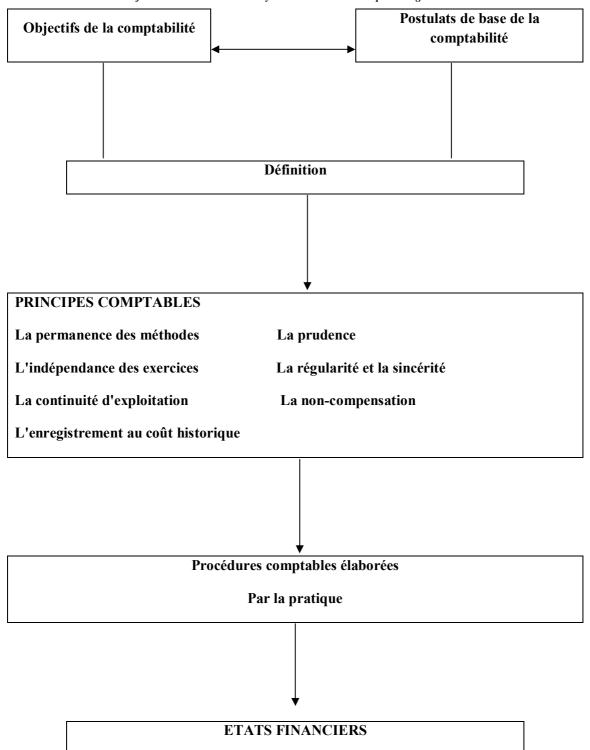


II. Les principes comptables fondamentaux

Les transformations rapides du monde économique donnent au comptable un rôle de plus en plus important. L'analyse des états financiers est au cœur des activités commerciales et industrielles. Elle concerne un grand nombre d'agents économiques. En conséquence la raison d'être des comptables et de donner une description financière de toute entité économique — à but lucratif ou non — qui en soit une image fidèle, sincère et complète, permettant d'effectuer toutes les analyses nécessaires.

Les fondements théoriques de la comptabilité ont été développés au cours des années. La théorie comptable repose sur des postulats de base (entité, continuité, mesure monétaire et principe d'autonomie des exercices) à partir desquels ont été élaborés un certain nombre de principes.

L'internationalisation des opérations industrielles et commerciales pousse à l'harmonisation des règles comptables entre pays. Le schéma d'élaboration de la théorie de l'information comptable peut être résumé de la façon suivante :



Le processus d'enregistrement, de classement et de présentation des transactions quotidiennes des entreprises exige toutes sortes de jugements de la part des comptables. Il est indispensable que le système comptable soit conçu de manière à satisfaire les besoins des utilisateurs qu'ils soient à l'intérieur de l'entreprise ou à l'extérieur de celle-ci.

Les états financiers

Les états financiers sont un ensemble complet de documents comptables et financiers permettant de donner une image fidèle de la situation financière, de la performance et de la trésorerie de l'entreprise à la fin de l'exercice. Les états financiers des entités autres que les petites entités comprennent:

Ils comprennent:

- Un bilan
- Un compte de résultat
- Un état de variation des capitaux propres
- *Un tableau des flux de trésorerie*
- Une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat

Les états financiers doivent présenter de manière fidèle la situation financière de l'entité, ses performances et tout changement de sa situation financière, et doivent refléter l'ensemble des opérations et évènements découlant des transactions de l'entité et des effets des évènements liés à son activité. Ils sont arrêtés sous la responsabilité des dirigeants sociaux. Ils sont établis dans un délai maximum de (4) mois suivant la date de clôture de l'exercice et doivent être distingués des autres informations éventuellement publiés par l'entité, et ils sont tenus en monnaie nationale. De même, ils doivent fournir des informations permettant d'effectuer des comparaisons avec l'exercice précédent.

1. Le bilan

Le bilan est un état récapitulatif des actifs, passifs et des capitaux propres de l'entité à la date de clôture des comptes.

1.1 Les actifs:

Les actifs représentent des ressources contrôlées par l'entité du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Conséquences:

- les charges à répartir ne sont pas des actifs,
- Les biens en location longue durée sont des actifs

Les éléments d'actif destinés à servir d'une façon durable à l'activité de l'entité constituent l'actif non courant; ceux qui, en raison de leur destination ou de leur nature, n'ont pas cette vocation constituent l'actif courant.

De façon générale, l'actif du bilan comprend les éléments suivants:

- Les immobilisations incorporelles,
- Les immobilisations corporelles,
- Les participations,

- Les actifs financiers,
- Les actifs d'impôt,
- Les clients, les autres débiteurs et autres actifs assimilés (charges constatées d'avance),
- Les stocks.
- La trésorerie positive et équivalents

1.2 Les passifs:

Les passifs sont constituées des obligations actuelles de l'entité résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources.

Conséquences : les provisions pour risque, les provisions réglementées ne sont pas des passifs.

Un passif est classé comme passif courant lorsque:

- il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation,
- ou il doit être réglé dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants.

Le passif du bilan comprend les éléments suivants:

- les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis (dans le cas de sociétés), les réserves, le résultat net de l'exercice et les autres éléments.
- les fournisseurs et autres créditeurs,
- les passifs d'impôt,
- les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance)
- les passifs à plus d'un an à l'origine portant intérêt,
- les passifs à moins d'un an
- la trésorerie négative et équivalents

2. Le compte de résultat

Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de la période considéré. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/profit ou perte.

Charges – Produits = Compte de résultat.

- Charges
- Produits
- Résultat net

Les informations minimales présentées au compte de résultat sont les suivantes :

- une analyse des charges par nature, permettant de déterminer les principaux agrégats de gestion suivants : marge brute, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation,
- Produits des activités ordinaires,
- Résultat opérationnel
- Produits financiers et charges financières,
- Charges d'impôt sur le résultat,

- Résultat des activités ordinaires.
- Eléments extraordinaires (produits et charges),
- Résultat net de la période avant distribution.
- Pour les sociétés par actions, résultat net par action

Dans le cas de compte de résultats consolidé :

- la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence,
- la part des intérêts minoritaires dans le résultat net.

2.1 Les charges:

Diminutions d'avantages économiques au cours de la période sous forme de consommations, de sorties, de diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles diminuent les capitaux propres autrement que par distributions

2.2 Les produits:

Accroissement d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme d'entrées ou d'accroissement d'actifs ou de diminution de passifs. Ils augmentent les capitaux propres autrement que par des augmentations provenant des apports des participants aux capitaux propres.

3. L'état de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.

Les informations minimales à présenter dans cet état concernent les mouvements liés :

- au résultat net de l'exercice,
- aux changements de méthode comptables et aux corrections d'erreurs fondamentales dont l'impact a directement été enregistré en capitaux propres,
- aux autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres,
- aux opérations en capital (augmentation, diminution, remboursement...)
- aux distributions de résultat et affectations décidées au cours de l'exercice.

4. Le tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie.

- 1. Un tableau des flux de trésorerie présente les entrées et les sorties de disponibilités intervenues pendant l'exercice selon leur origine :
 - flux générés par les activités opérationnelles (activités qui génèrent des produits et autres activités non liées à l'investissement et au financement)

- flux générés par les activités d'investissement (décaissements sur acquisition et encaissements sur cession d'actifs à long terme),
- flux générés par les activités de financement (activités ayant pour conséquence de modifier la taille et la structure des fonds propres ou des emprunts)
- flux de trésorerie provenant des intérêts des dividendes, présentés séparément et classés de façon permanente d'un exercice à l'autre dans les activités opérationnelles, d'investissement ou de financement.
- 2. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont présentés soit par une méthode directe soit par une méthode indirecte. la méthode directe consiste:
 - à présenter les principales rubriques d'entrée et de sortie de trésorerie brute (clients, fournisseurs, impôts...) afin de dégager un flux de trésorerie net,
 - à rapprocher ce flux de trésorerie net du résultat avant impôt de la période considérée.

La méthode indirecte consiste à ajuster le résultat net de l'exercice en tenant compte :

- des effets des transactions sans influence sur la trésorerie (amortissements, variations clients, stocks, fournisseurs...)
- des décalages ou des régularisations (impôts différés...),
- des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ou de financement (plus ou moins values de cession....)
- Les disponibilités correspondent :
 - aux liquidités, qui comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue (y compris les découverts bancaires remboursables à la demande et autres facilités de caisse),
 - aux quasis liquidités détenues afin de satisfaire les engagements à court terme (placements à court terme très liquides facilement convertibles en liquidités et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les flux de trésorerie suivants peuvent être présentés pour un montant net :

- les liquidités ou quasi liquidités détenues pour le compte de clients,
- les éléments dont le rythme de rotation est rapide, les montants élevés et les échéances courtes.

Conclusion

Le nouveau système comptable et financier (NSCF), qui remplace le plan comptable national datant de 1975 et répond à des contraintes internationales, se veut conforme aux normes comptables et financières internationales. Comme le NSCF n'induit pas de grands changements pour les entreprises sauf qu'il s'agira pour elles de passer d'une comptabilité fiscale, mécanique, à une comptabilité économique, de jugement. Voire pour les entreprises de mettre en place une comptabilité basée sur l'amortissement par composant et selon les avantages économiques. Ce qui n'est pas aisé à développer, les entreprises devant changer de posture comptable, développer une réelle transparence financière, publier leurs états financiers validés par l'assemblé générale au cours du 1^{er} trimestre de chaque année et consacrer obligatoirement 1 % de la masse salariale à la formation. Comme il s'agit pour la direction générale des impôts de revoir la question de la déclaration fiscale.

BILAN ACTIF Exercice clos le

ACTIF	Note	N	N	N	N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ACTIF IMMMOBILISE (NON COURANT)					
Ecarts d'acquisition (goodwill positif ou					
négatif)					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courant					
TOTAL ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT					
Stocks et en cours					
Créances et emplois assimilés					
Clients					
Autres débiteurs					
Impôts					
Autres actifs courants					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courant					
Trésorerie					
TOTAL ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

BILAN Exercice clos le

PASSIF	Note	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis			
Primes et réserves /(Réserves consolidées (1))			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1)			
Autres capitaux propres – Report à nouveau			
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I			
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières			

Présentation des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien 2009

Impôts		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS II		
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts		
Autres dettes		
Trésorerie Passif		
TOTAL PASSIFS COURANTS		
TOTAL GENERAL PASSIF		

⁽¹⁾ à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

COMPTE DE RESULTATS

(par nature) Période du au

	Note	N	N - 1
Cl. Co. 12. C. in.			
Chiffre d'affaires			
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I – Production de l'exercice			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
II – Consommation de l'exercice			
III VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)			
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
IV EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
Autres produits opérationnels (
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V RESULTAT OPERATIONNEL			
Produits financiers			
Charges financières			
VI RESULTAT FINANCIER			
VII RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)			
Impôts exigibles			
Impôts différés (Variations)			
imposs unicios (variations)			
VII RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
VII RESULIAI NEI DE L'EXERCICE			
Dout done les résultats nots des sociétés mises en équipeles (1)			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
VIII RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utilisar uniquement nour le présentation d'étate financiare consoli			

⁽¹⁾ à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

COMPTE DE RESULTATS

(par fonctions)

(Exemple) Période du au

	Note	N	N - 1
Chiffres d'affaires			
Coût des ventes			
MARGE BRUTE			
Autres produits opérationnels			
Coûts commerciaux			
Charges administratives			
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL			
Fournir le détail des charges par nature			
(frais de personnel, dotations aux amortissements)			
Charges financières			
RESULTAT AVANT IMPOT			
Impôts exigibles			
Impôts différés			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			

⁽¹⁾ à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (METHODE DIRECTE)

	Note	Exercice N	Exercice N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles :			
Encaissement reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur les résultats payés			
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
dividendes et quote-part de résultats reçus			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectués			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilés			
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)			

Présentation des	états fin	anciers dan	s le Nous	eau Système	Financier et	Comptable A	loérien 2009 .
i resemunon nes	euus un	anciers aan	s ie mouv	euu sysieme	r muncier ei	Companie A	12611611 4007 ·

Variation de trésorerie de la période		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		

Rapprochement avec le résultat comptable	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (METHODE INDIRECTE)

Période du au

	Note	Exercice N	Exercice N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice			
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions			
- Variation des impôts différés			
- Variation des stocks			
- Variation des clients et autres créances			
- Variation des fournisseurs et autres dettes			
- Plus ou moins values de cession, nettes d'impôts			
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)			
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations			
Encaissements sur cessions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre de consolidation (1)			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)			

Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires		
Augmentation de capital en numéraire		
Emission d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		
Trésorerie d'ouverture		
Trésorerie de clôture		
Incidence des variations de cours des devises (1)		
Variation de trésorerie		

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Note	Capital	Prime	Ecart	Ecart de	Réserves et
		social	d'émission	d'évaluation	réévaluation	Résultat
Solde au 31 décembre N-2						
Changement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés						
dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						

Présentation des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien 2009

Solde au 31 décembre N-1			
Changement de méthode comptable			
Correction d'erreurs significatives			
Réévaluation des immobilisations			
Profit ou pertes non comptabilisés			
dans le compte de résultat			
Dividendes payés			
Augmentation de capital			
Résultat net de l'exercice			
Solde au 31 décembre N			

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Les états financiers, document du Ministère des Finances (CNC)
- 2. Fiscalités et Normes Internationales IAS/IFRS, document du Ministères des Finances (CNC)
- 3. La Loi N°07-11 du 25/11/2007 portant Système Comptable Financier Algérien
- 4. Décret exécutif N°08-156 du 26/05/2008 portant application des dispositions de la Loi N°07-11 du 25/11/2007, JORA N°27.
- 5. Projet de Système Comptable Financier Algérien, CNC 2006